

## SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 17 septembre 2012, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Rénald Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Absence motivée :

La conseillère M<sup>me</sup> Guylène Duplessis.

### Sont également présents :

La directrice générale M<sup>me</sup> Manon Bernard ainsi que le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

## 12-09-842      **ORDRE DU JOUR**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence  
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 17 septembre 2012 soit et il est, par les présentes, adopté en y ajoutant les points suivants :

- 11.4 Contrat / Commandite publicitaire / Club de hockey Les Mustangs de Vaudreuil-Dorion (2011) inc.
- 14.3 Demande de subvention / Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage / Station d'épuration / Autorisation de signature
- 14.4 Dépôt / Plan d'intervention pour la mise à niveau de la station d'épuration
- 15.3 Certificat d'autorisation / MDDEP / Construction d'une conduite d'amenée par dragage mécanique

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

*Minute de réflexion*  
*Présences*

- 1.      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2.      ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 2.1      Séance extraordinaire du 27 août 2012 / Assemblée publique de consultation et séance ordinaire du 5 septembre 2012
- 3.      PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4.      AFFAIRES DU CONSEIL**
  - 4.1      Fondation du Centre d'accueil Vaudreuil / Souper-bénéfice 2012 / Achat de billets
  - 4.2      Fondation des enfants de Vaudreuil-Soulanges / Souper-bénéfice 2012 / Commandite
  - 4.4      Festival des Couleurs de Rigaud 2012 / Rallye GPS des découvertes de Vaudreuil-Soulanges / Participation de la Ville
  - 4.5      Fondation du Collège Gérald-Godin / Activité bénéfique « Les Cent Partenaires » / Vins et fromages 2012 / Commandite et achat de billets

- 4.6 Fondation des soins de santé de Vaudreuil-Soulanges / Souper de viandes sauvages 2012 / Achat de billets
- 4.7 Jeunesse, J'écoute / Aide financière 2012
- 5. GREFFE**
  - 5.1 Règlement d'emprunt n° 1646 / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Prolongement de l'égout sanitaire sur le boulevard de la Cité-des-Jeunes et travaux connexes / Dépôt du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement
  - 5.3 Évaluation foncière / 50, boulevard de la Cité-des-Jeunes / Entente hors tribunal / Transaction / TAQ SAI-M-176136-1009 / Matricule 6229-57-8073 / Autorisation de signature
- 6. TRÉSORERIE**
  - 6.1 Institut de la statistique du Québec / Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture / Consentement / Diffusion de statistiques
- 7. RESSOURCES HUMAINES**
- 8. COMMUNICATIONS**
- 9. INFORMATIQUE ET GÉOMATIQUE**
- 10. ARTS ET CULTURE**
- 11. ACTION COMMUNAUTAIRE**
  - 11.1 Programme d'accompagnement en loisirs pour les personnes handicapées / Camp de jour / Animation Jeunesse / Aide financière
  - 11.2 Softball Québec / Katryn Desgroseilliers / Aide financière 2012
  - 11.4 Contrat / Commandite publicitaire / Club de hockey Les Mustangs de Vaudreuil-Dorion (2011) inc.
- 12. PROTECTION PUBLIQUE**
- 13. TRAVAUX PUBLICS**
- 14. EAUX**
  - 14.1 Critères d'évaluation et de pondération / Services professionnels d'ingénierie / Agrandissement et mise à niveau de l'usine de filtration / Appel d'offres n° 401-110-12-49
  - 14.2 Ratification / Interdiction partielle d'utilisation extérieure de l'eau potable – 11 septembre 2012
  - 14.3 Demande de subvention / Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage / Station d'épuration / Autorisation de signature
  - 14.4 Dépôt / Plan d'intervention pour la mise à niveau de la station d'épuration
- 15. SERVICES TECHNIQUES**
  - 15.1 Ordres de changement n°<sup>os</sup> 44 à 51 / Construction du Centre multisports / Règlement n° 1601
  - 15.2 Ordre de changement n° 1 / Fabrication et installation d'une structure artificielle d'escalade (Centre multisports) / Règlement n° 1601
  - 15.3 Certificat d'autorisation / MDDEP / Construction d'une conduite d'amenée par dragage mécanique
  - 15.4 Critères d'évaluation et de pondération / Appel d'offres n° 401-110-12-R1536.1 / Services professionnels / Surveillance / Travaux de construction d'un réseau d'eau potable, d'égout pluvial, d'entrées de service, de fondation de rue et travaux connexes / Partie de l'avenue André-Chartrand / Règlement n° 1536
- 16. URBANISME**
- 17. ENVIRONNEMENT**

## **18. RÉGLEMENTATION**

- 18.1 Avis de motion / Règlement n° 1648 / Participation financière de la Ville / Aménagement d'un terrain synthétique multisports
- 18.2 Adoption / Règlement n° 1626 / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Construction d'un pont au-dessus de la rivière Quinchien / Travaux de voirie, d'aqueduc, d'égout pluvial et d'éclairage et travaux connexes sur l'avenue André-Chartrand entre l'extrémité sud et le boulevard de la Cité-des-Jeunes
- 18.3 Adoption / Règlement n° 1275-171 / Zone C3-1012 / Ajouts / Usage « station-service » et terrasse extérieure accessoire à un usage « restaurant » / Intersection du boulevard de la Cité-des-Jeunes et du boulevard de la Gare
- 18.4 Avis de motion / Règlement n° 1651 / Acquisition / Camion-échelle d'incendie

## **19. DIRECTION GÉNÉRALE**

- 19.1 Autorisations de la directrice générale

## **20. PÉRIODE DE QUESTIONS – ÉLUS**

## **21. PÉRIODE DE QUESTIONS – ASSISTANCE**

## **22. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**« ADOPTÉE »**

### **12-09-843 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE les procès-verbaux suivants soient et ils sont, par les présentes adoptés, le tout en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* :

- séance extraordinaire du 27 août 2012;
- assemblée publique de consultation et séance ordinaire du 5 septembre 2012.

**« ADOPTÉE »**

### **12-09-844 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

### **12-09-845 FONDATION DU CENTRE D'ACCUEIL VAUDREUIL / SOUPER-BÉNÉFICE 2012 / ACHAT DE BILLETS**

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au souper-bénéfice annuel organisé par la Fondation du Centre d'accueil Vaudreuil;

CONSIDÉRANT que les fonds recueillis lors de cette soirée serviront à l'achat d'équipements spécialisés indispensables au mieux-être des usagers du Centre;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'achat de dix (10) billets au montant de cent trente dollars (130 \$) chacun pour le souper-bénéfice annuel organisé par la Fondation du Centre d'accueil Vaudreuil qui aura lieu le 19 octobre 2012 au Pavillon sur le lac du Château Vaudreuil;

Certificat de crédits suffisants émis.

**« ADOPTÉE »**

**12-09-846 FONDATION DES ENFANTS DE VAUDREUIL-SOULANGES / SOUPER-BÉNÉFICE 2012 / COMMANDITE**

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au souper-bénéfice organisé par la Fondation des enfants de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que la mission de la Fondation s'inscrit dans une perspective durable visant à favoriser l'égalité des chances de développement et le mieux-être des familles, des enfants et des jeunes dans le besoin desservis par le Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant de deux mille dollars (2 000 \$) soit versé à la Fondation des enfants de Vaudreuil-Soulanges à titre de commandite pour la tenue et la réussite du souper-bénéfice qui se tiendra le 28 septembre 2012 au Pavillon sur le lac du Château Vaudreuil;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**12-09-847 FESTIVAL DES COULEURS DE RIGAUD 2012 / RALLYE GPS DES DÉCOUVERTES DE VAUDREUIL-SOULANGES / PARTICIPATION DE LA VILLE**

CONSIDÉRANT la tenue de la 15<sup>e</sup> édition du Festival des Couleurs de Rigaud les 6, 7 et 8 octobre 2012;

CONSIDÉRANT l'ajout à sa programmation de l'activité Rallye GPS des découvertes de Vaudreuil-Soulanges dans laquelle les festivaliers pourront identifier une des découvertes à visiter dans la Ville de Vaudreuil-Dorion;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville confirme à la Corporation du Festival des Couleurs de Rigaud sa participation à l'activité Rallye GPS des découvertes de Vaudreuil-Soulanges et qu'un montant de quatre cent vingt dollars (420 \$) soit versé à cet effet;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**12-09-848 FONDATION DU COLLÈGE GÉRALD-GODIN / ACTIVITÉ BÉNÉFICE « LES CENT PARTENAIRES » / VINS ET FROMAGES 2012 / COMMANDITE ET ACHAT DE BILLETS**

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière dans le cadre de l'activité-bénéfice « Les Cent Partenaires » organisée par la Fondation du Collège Gérald-Godin;

CONSIDÉRANT que les fonds amassés permettront aux étudiants du Collège de poursuivre leur démarche d'apprentissage à l'aide de bourses d'études et aux enseignants de développer de nouveaux projets académiques;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant de mille dollars (1 000 \$) soit versé à la Fondation du Collège Gérald-Godin à titre de commandite pour la tenue et la réussite de l'événement vins et fromages 2012 organisé dans le cadre de son activité-bénéfice;

ET QUE la Ville autorise l'achat de deux (2) billets au montant de cent cinquante dollars (150 \$) chacun afin de participer à l'événement susdit qui se tiendra le 10 octobre 2012;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**12-09-849 FONDATION DES SOINS DE SANTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES / SOUPER DE VIANDES SAUVAGES 2012 / ACHAT DE BILLETS**

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au souper de viandes sauvages organisé par la Fondation des soins de santé de Vaudreuil-Soulanges au profit de la Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'achat de quatre (4) billets au montant de cent vingt-cinq dollars (125 \$) chacun pour le souper de viandes sauvages organisé par la Fondation des soins de santé de Vaudreuil-Soulanges qui aura lieu le 6 octobre 2012 à la cabane à sucre Marc Besner;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**12-09-850 JEUNESSE, J'ÉCOUTE / AIDE FINANCIÈRE 2012**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière formulée par Jeunesse, J'écoute;

CONSIDÉRANT le nombre sans cesse croissant de demandes de jeunes en difficulté;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE soit versé à Jeunesse, J'écoute un montant de mille dollars (1 000 \$) à titre d'aide financière en soutien au bon fonctionnement de l'organisme;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**12-09-851 RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 1646 / PLANS ET DEVIS / SURVEILLANCE / HONORAIRES PROFESSIONNELS / PROLONGEMENT DE L'ÉGOUT SANITAIRE SUR LE BOULEVARD DE LA CITÉ-DES-JEUNES ET TRAVAUX CONNEXES / DÉPÔT DU CERTIFICAT DES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le greffier dépose copie du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement, tenue le 17 septembre 2012, pour le Règlement n° 1646 intitulé :

« Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux de prolongement de l'égout sanitaire sur le boulevard de la Cité-des-Jeunes, incluant tous les travaux connexes, en décrétant un emprunt d'un million quarante-six mille dollars (1 046 000 \$) à ces fins ».

**12-09-852 ÉVALUATION FONCIÈRE / 50, BOULEVARD DE LA CITÉ-DES-JEUNES / ENTENTE HORS TRIBUNAL / TRANSACTION / TAQ SAI-M-176136-1009 / MATRICULE 6229-57-8073 / AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT la requête introductive d'instance de Immobilière Canadian Tire Limitée déposée devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ) à l'égard d'inscriptions au rôle d'évaluation triennal 2010-2012 pour l'immeuble sis au 50, boulevard de la Cité-des-Jeunes (matricule 6229-57-8073);

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue entre l'évaluateur de la Ville et la requérante et que les valeurs déposées pour le rôle 2010-2012 demeureront inchangées;

CONSIDÉRANT que les parties se sont également entendues pour que la valeur de l'immeuble, pour le rôle triennal 2013-2015, soit fixée à onze millions vingt mille dollars (11 020 000 \$);

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le greffier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, la transaction à intervenir, selon les paramètres qui précèdent, ainsi que tout autre document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

« ADOPTÉE »

**12-09-853      INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC / ENQUÊTE SUR LES DÉPENSES  
DES MUNICIPALITÉS AU TITRE DE LA CULTURE / CONSENTEMENT / DIFFUSION  
DE STATISTIQUES**

CONSIDÉRANT la participation de la Ville à une enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture menée par l'Institut de la statistique du Québec;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
ET RÉSOLU unanimement

D'autoriser le trésorier à signer, pour et au nom de la Ville, le formulaire de consentement afin de permettre à l'Institut de la statistique du Québec de diffuser les résultats de l'enquête.

« ADOPTÉE »

**12-09-854      PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIRS POUR LES PERSONNES  
HANDICAPÉES / CAMP DE JOUR / ANIMATION JEUNESSE / AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT que la Ville de Vaudreuil-Dorion désire soutenir le choix d'activités de loisirs des personnes handicapées en versant une aide financière à l'organisme intéressé à leur offrir ce service;

CONSIDÉRANT que la Ville veut encourager les organismes de loisirs à offrir des services aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT que cet appui permet de favoriser la participation des personnes handicapées aux activités de loisirs en leur fournissant un service d'accompagnement;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit versée une somme de quinze mille dollars (15 000 \$) à l'organisme Animation Jeunesse dans le cadre du programme d'accompagnement en loisirs pour les personnes handicapées;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**12-09-855      SOFTBALL QUÉBEC / KATRYN DESGROSEILLIERS / AIDE FINANCIÈRE 2012**

CONSIDÉRANT que Katryn Desgroseilliers, résidente de la Ville de Vaudreuil-Dorion, est membre de la fédération sportive de Softball Québec;

CONSIDÉRANT que cette athlète a notamment participé au championnat de balle rapide qui s'est tenu à Hawaï du 19 au 22 juillet 2012;

CONSIDÉRANT la politique de la Ville concernant un soutien financier à la participation extérieure de citoyens d'âge mineur de Vaudreuil-Dorion;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant de cinq cents dollars (500 \$) soit versé à Softball Québec à titre d'aide financière pour Katryn Desgroseilliers à l'égard de sa participation au championnat de balle rapide qui s'est déroulé du 19 au 22 juillet 2012 à Hawaï;

QUE ce montant sera versé sur présentation d'une preuve de participation à l'événement susdit;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**12-09-856      CONTRAT / COMMANDITE PUBLICITAIRE / CLUB DE HOCKEY LES MUSTANGS DE VAUDREUIL-DORION (2011) INC.**

CONSIDÉRANT la résolution 10-10-904 autorisant la conclusion d'un contrat avec 9085-9935 Québec inc., à titre d'exploitant du Club de hockey Les Mustangs, relative à la fourniture de publicité pour les saisons 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013;

CONSIDÉRANT que 9085-9935 Québec inc. a cédé tous les droits qu'elle détient dans le club de hockey à 9255-1993 Québec inc.;

CONSIDÉRANT que la nouvelle entité désire reprendre à son compte le contrat de publicité pour la saison 2012-2013;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence  
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit acceptée, pour la saison 2012-2013, la conclusion d'un contrat de publicité avec 9255-1993 Québec inc. selon les termes et conditions contenus au contrat conclu précédemment avec 9085-9935 Québec inc.;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente à intervenir ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**12-09-857      CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION / SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE / AGRANDISSEMENT ET MISE À NIVEAU DE L'USINE DE FILTRATION / APPEL D'OFFRES N° 401-110-12-49**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir les exigences et les critères qui seront utilisés dans les évaluations des soumissions ainsi que les méthodes de pondération et d'évaluation fondées sur ces critères;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville approuve et entérine les critères d'évaluation et de pondération contenus au document préparé par le directeur du Service des eaux, en date du 6 septembre 2012, qui seront inscrits dans le document d'appel d'offres public n° 401-110-12-49 à l'égard de services professionnels d'ingénierie dans le cadre du projet d'agrandissement et de mise à niveau de l'usine de filtration.

« ADOPTÉE »

**12-09-858      RATIFICATION / INTERDICTION PARTIELLE D'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU POTABLE – 11 SEPTEMBRE 2012**

CONSIDÉRANT l'avis d'interdiction partielle d'utilisation extérieure de l'eau potable en vigueur à compter du 11 septembre 2012 émis par M. Christian Gendron, directeur du Service des eaux;

CONSIDÉRANT que cet avis doit, en vertu de l'article 8.3 du Règlement sur l'utilisation extérieure de l'eau potable (Règlement n° 1623), être ratifié par le Conseil lors de la séance subséquente;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence  
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit ratifié l'avis d'interdiction partielle d'utilisation extérieure de l'eau potable en vigueur à compter du 11 septembre 2012 émis par M. Christian Gendron, directeur du Service des eaux.

**« ADOPTÉE »**

**12-09-859      DEMANDE DE SUBVENTION / PROGRAMME DE TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES PAR BIOMÉTHANISATION ET COMPOSTAGE / STATION D'ÉPURATION / AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE M. Christian Gendron, TP, directeur du Service des eaux, soit autorisé à présenter, pour et au nom de la Ville, une demande de subvention au ministère du Développement durable, des l'Environnement et des Parcs pour un projet de biométhanisation et traitement des boues de la station d'épuration dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage;

QUE M. Gendron soit également autorisé à signer, à cette fin, tous les documents requis.

**« ADOPTÉE »**

**12-09-860      DÉPÔT / PLAN D'INTERVENTION POUR LA MISE À NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION**

CONSIDÉRANT la demande du ministère du Développement durable, des l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour le dépôt d'un plan d'intervention pour la mise à niveau de la station d'épuration;

CONSIDÉRANT que le MDDEP requiert que ledit plan soit entériné par le Conseil;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit accepté le Plan d'intervention intitulé *Projet de mise à niveau de la station d'épuration - Descriptions des lots et leurs échéanciers* préparé en date du 12 septembre 2012 par M. Christian Gendron, TP, directeur du Service des eaux, et que celui-ci soit autorisé à le transmettre au MDDEP.

**« ADOPTÉE »**



**12-09-861 ORDRES DE CHANGEMENT N<sup>OS</sup> 44 À 51 / CONSTRUCTION DU CENTRE MULTISPORTS / RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 1601**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville prend acte et approuve les ordres de changement n<sup>OS</sup> 44 à 51 reliés au projet « Construction du Centre multisports – Règlement n<sup>O</sup> 1601 » totalisant un montant de quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt-un dollars et vingt-deux cents (47 981,22 \$), taxes applicables non comprises;

Imputation budgétaire : Règlement n<sup>O</sup> 1601.

« ADOPTÉE »

**12-09-862 ORDRE DE CHANGEMENT N<sup>O</sup> 1 / FABRICATION ET INSTALLATION D'UNE STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE (CENTRE MULTISPORTS) / RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 1601**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville prend acte et approuve l'ordre de changement n<sup>O</sup> 1 relié au projet « Fabrication et installation d'une structure artificielle d'escalade (Centre multisports) – Règlement n<sup>O</sup> 1601 » totalisant un montant de trente-quatre mille quatre cent cinquante-six dollars (34 456 \$), taxes applicables non comprises;

Imputation budgétaire : Règlement n<sup>O</sup> 1601.

« ADOPTÉE »

**12-09-863 CERTIFICAT D'AUTORISATION / MDDEP / CONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'AMENÉE PAR DRAGAGE MÉCANIQUE**

CONSIDÉRANT la résolution 12-09-831, datée du 5 septembre 2012, demandant au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) de soustraire la Ville de Vaudreuil-Dorion de l'obligation de la procédure d'évaluation des impacts sur l'environnement dans le cadre des travaux de construction d'une prise d'eau et d'une conduite d'amenée dans la baie de Vaudreuil;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de préciser et compléter cette demande;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de demander la révocation partielle du certificat d'autorisation délivré en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) déjà obtenu pour ce projet et d'en demander un nouveau pour l'exécution de travaux de construction d'une conduite d'amenée, par dragage mécanique, sur une distance approximative de 660 mètres;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele  
ET RÉSOLU unanimement

QUE M. Michel Vaillancourt, ing., directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire, soit autorisé à présenter au MDDEP, pour et au nom de la Ville, une demande de révocation partielle du certificat d'autorisation délivré le 14 avril 2011 en vertu de l'article 32 LQE ainsi qu'une nouvelle demande pour un certificat en vertu de l'article 32 LQE afin de permettre des travaux de dragage mécanique, sur une longueur approximative de 660 mètres, nécessaires à la mise en place de la conduite d'amenée dans la baie de Vaudreuil, le tout en conformité avec le document de travail intitulé *Conduite d'amenée en milieux terrestre et aquatique et prise d'eau supplémentaire - Demande de soustraction du projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement* préparé par la firme d'ingénierie Les Services exp inc. en date du 13 septembre 2012;

QUE M. Vaillancourt soit en outre autorisé à présenter au MDDEP, ou à toute autre autorité gouvernementale, toute demande nécessaire à l'exécution de ces travaux et qu'il soit enfin autorisé à signer la ou lesdites demandes ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE la Ville s'engage à transmettre au MDDEP une attestation signée par un ingénieur de la firme Les Services exp inc. quant à la conformité des travaux réalisés avec l'autorisation accordée accompagnée des plans tels que construits des ouvrages.

« ADOPTÉE »

12-09-864

**CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION / APPEL D'OFFRES  
N° 401-110-12-R1536.1 / SERVICES PROFESSIONNELS / SURVEILLANCE /  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU D'EAU POTABLE, D'ÉGOUT  
PLUVIAL, D'ENTRÉES DE SERVICE, DE FONDATION DE RUE ET TRAVAUX  
CONNEXES / PARTIE DE L'AVENUE ANDRÉ-CHARTRAND / RÈGLEMENT N° 1536**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir les exigences et les critères qui seront utilisés dans les évaluations des soumissions ainsi que les méthodes de pondération et d'évaluation fondées sur ces critères;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville approuve et entérine les critères d'évaluation et de pondération contenus au document préparé par le Service du développement et de l'aménagement du territoire – division Technique, en date du 10 septembre 2012, qui seront inscrits dans le document d'appel d'offres par voie d'invitation n°401-110-12-R1536.1 à l'égard de services professionnels en vue d'effectuer la surveillance des travaux de construction d'un réseau d'eau potable, d'égout pluvial, d'entrées de service, de fondation de rue et des travaux connexes d'une partie de l'avenue André-Chartrand.

« ADOPTÉE »

12-09-865

**AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT N° 1648 / PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA  
VILLE / AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE MULTISPORTS**

Le conseiller M. Paul Dumoulin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement autorisant un emprunt et une dépense d'un million six cent mille dollars (1 600 000 \$) consistant en la participation financière de la Ville au projet de la Commission scolaire des Trois-Lacs pour l'aménagement d'un terrain synthétique multisports.

12-09-866

**ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1626 / PLANS ET DEVIS / SURVEILLANCE /  
HONORAIRES PROFESSIONNELS / CONSTRUCTION D'UN PONT AU-DESSUS DE  
LA RIVIÈRE QUINCHIEN / TRAVAUX DE VOIRIE, D'AQUEDUC, D'ÉGOUT PLUVIAL  
ET D'ÉCLAIRAGE ET TRAVAUX CONNEXES SUR L'AVENUE ANDRÉ-  
CHARTRAND ENTRE L'EXTRÉMITÉ SUD ET LE BOULEVARD DE LA CITÉ-DES-  
JEUNES**

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1626 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Règlement n° 1626 intitulé :

« Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux de construction d'un pont au-dessus de la rivière Quinchien incluant les travaux de voirie, d'aqueduc, d'égout pluvial et d'éclairage ainsi que tous les travaux connexes sur l'avenue André-Chartrand entre son extrémité « sud » et le boulevard de la Cité-des-Jeunes en décrétant un emprunt de deux millions trois cent cinquante-sept mille dollars (2 357 000 \$) à ces fins ».

« ADOPTÉE »

**12-09-867 ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1275-171 / ZONE C3-1012 / AJOUTS / USAGE  
« STATION-SERVICE » ET TERRASSE EXTÉRIEURE ACCESSOIRE À UN USAGE  
« RESTAURANT » / INTERSECTION DU BOULEVARD DE LA CITÉ-DES-JEUNES  
ET DU BOULEVARD DE LA GARE**

ATTENDU que la Ville a adopté à une séance tenue le 6 août 2012 un projet de règlement portant le n° 1275-171;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 5 septembre 2012;

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1275-171 et renoncent à sa lecture;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Règlement n° 1275-171 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin de modifier la grille de spécification de la zone C3-1012 pour permettre l'usage « station-service » ainsi qu'une terrasse extérieure accessoire à un usage "restaurant" ».

**« ADOPTÉE »**

**12-09-868 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT N° 1651 / ACQUISITION / CAMION-ÉCHELLE  
D'INCENDIE**

Le conseiller M. Gabriel Parent donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement autorisant l'acquisition d'un camion-échelle d'incendie et le paiement des coûts qui y sont rattachés et décrétant un emprunt de neuf cent quatre-vingt mille dollars (980 000 \$) à ces fins.

**12-09-869 AUTORISATIONS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
ET RÉSOLU unanimement

D'entériner les autorisations accordées par la directrice générale, savoir :

- Mise en place d'une bannière sur la clôture du viaduc Saint-Charles par Formagestique ltée du 12 septembre au 3 octobre 2012 annonçant la tenue du Salon de l'emploi de Vaudreuil-Soulanges;
- Stationnement sur la rue Henry-Ford le 14 septembre 2012 dans le cadre de la pelletée de terre de l'Écocentre;
- Mise en place d'un panneau à l'intersection de l'avenue Saint-Charles et du chemin Paul-Gérin-Lajoie annonçant la tenue du souper-bénéfice de la Fondation des enfants de Vaudreuil-Soulanges;
- Tournage de scènes extérieures sur certaines rues et voies cyclables de la Ville en direction de la gare Vaudreuil le 12 septembre 2012.

**« ADOPTÉE »**

**12-09-870 PÉRIODE DE QUESTIONS – ÉLUS**

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

**12-09-871 PÉRIODE DE QUESTIONS – ASSISTANCE**

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

**12-09-872 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QU'à 20 h 30 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier